

JD
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-305 du 28 Septembre 1987

chargeant le Camarade Vincent GUEZOLOJE, Ministre des Enseignements Moyens et Supérieur, de l'intérim du Camarade Girigissou GADO, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 15 Septembre 1987.

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRÉSIDENT DU
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

Article 1er. Pour compter du 15 Septembre 1987, le Camarade Vincent GUEZOLOJE, Ministre des Enseignements Moyens et Supérieur, est chargé de l'intérim du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pendant le Congé Administratif du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 28 Septembre 1987

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Empliatisons : Pm 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGGEN 4 SPD 2 PPG 2
CPC 6 MCAT 6 MMS 6 AUTRES MINISTÈRES 13 DPE DLC INSAE 6 IGE 4
BUDAN 4 DCCT ONEPI GDE CHANC. 3 UNB FASJEP 4 BCP 1 P.MFTB 6
JOAEPB 1.